

DES FORMATIONS POUR VOUS GUIDER

Vous vous sentez démuni face à la maladie d'un proche souffrant de troubles psychiques ? Vous voudriez l'aider davantage mais vous ne savez pas comment ?

Vous n'êtes pas seul.

Les formations gratuites de l'Unafam vous donnent les moyens de retrouver la force d'avancer.

EN GROUPE...

Découvrez nos formations uniques co-animées par des professionnels et des aidants vivant votre quotidien, en groupe, accessibles partout en France, sur 1 week-end : une journée d'information sur les troubles psychiques, des ateliers d'entraide, des journées thématiques.

... ET À DISTANCE

En complément, retrouvez nos modules e-learning accessibles 24h/24, 7j/7, sur www.formaidants.fr sur les thématiques des schizophrénies, des troubles bipolaires, des dépressions, avec des apports théoriques, des vidéos, des exercices.

Pour trouver les formations qui vous conviennent, rendez-vous sur www.unafam.org

Pour adhérer à l'Unafam
et en savoir plus :
www.unafam.org

L'UNAFAM C'EST AUSSI...



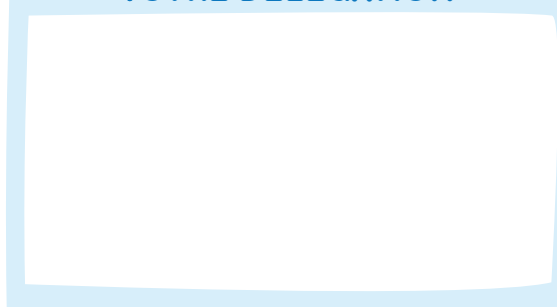
Un autre regard,
la revue trimestrielle
thématique de
l'association

Des guides pour
l'entourage des
personnes vivant
avec des troubles
psychiques



Des actions auprès
des pouvoirs publics
pour porter la voix des
aidants et de ceux qu'ils
accompagnent

VOTRE DÉLÉGATION



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Siège - 12 Villa Compoint - 75017 Paris - 01 53 06 30 43 - www.unafam.org

Association reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir legs, donations et assurances-vie avec exonération des droits de succession



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

UN DE VOS PROCHES A DES TROUBLES PSYCHIQUES?

SCHIZOPHRENIE BIPOLARITE DEPRESSION TOC



ECOUTE FORMATION ENTRAIDE ACCUEIL INFORMATION

L'UNAFAM PEUT VOUS AIDER

www.unafam.org - Service Ecoute-famille : 01 42 03 63 03

Vous désirez
être **formé**
sur votre rôle
d'aidant ?

Vous voulez que vos
proches fragilisés
puissent être davantage
représentés auprès
des instances ?

VOUS N'ÊTES PAS SEUL, L'UNAFAM PEUT VOUS AIDER !

Schizophrénies, troubles bipolaires, dépression, troubles anxieux... aujourd'hui, 3 millions de personnes sont concernées par ces troubles psychiques sévères, des handicaps invisibles et mal compensés, des maladies encore taboues, prises en charge trop tard et souvent incomprises du grand public. L'Unafam, association reconnue d'utilité publique, accompagne l'entourage de ces personnes vivant avec des troubles psychiques depuis 1963.

Accueillir, soutenir, former et se battre pour les droits des personnes concernées et de leurs familles sont les missions auxquelles s'attèlent sur tout le territoire nos 1 600 bénévoles formés, avec l'aide de professionnels.

Nous luttons au quotidien contre les préjugés et la stigmatisation liés aux maladies et au handicap psychiques et soutenons activement la recherche et l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement, le tout en lien avec les décideurs publics. Nous rassemblons plus de 15 000 adhérents et nous proposons un accompagnement par des pairs dans 300 points d'accueil, pour briser l'isolement et permettre de retrouver la force d'avancer.

Vous venez d'apprendre
que l'un de vos proches
est atteint d'un trouble
psychique ?

DES BÉNÉVOLES POUR VOUS SOUTENIR

Des bénévoles, eux-mêmes proches de personnes vivant avec des troubles psychiques, sont formés pour vous aider :

- ▶ En vous accueillant en tête-à-tête ou dans le cadre de réunions informelles,
- ▶ En vous proposant des groupes de parole, des ateliers d'entraide, des conférences, des formations...
- ▶ En vous informant sur les parcours de soins, les différents dispositifs de prise en charge, les structures et services adaptés à la situation que vous vivez,
- ▶ En représentant les personnes vivant avec des troubles psychiques et leur entourage auprès des instances et institutions sanitaires, médico-sociales et sociales de leur département.



Vous souhaitez participer à une
réunion d'entraide et de partage
d'expériences ?

Vous cherchez des informations
sur la maladie, son évolution,
ses conséquences, sa prise en
charge... ?

DES PROFESSIONNELS POUR VOUS ACCOMPAGNER

L'accompagnement par des bénévoles concernés agit en complémentarité avec l'action des professionnels de l'Unafam.

ÉCOUTE-FAMILLE

Confiez vos inquiétudes et questionnements de manière anonyme à « Ecoute-famille », un service national d'écoute téléphonique assuré par des psychologues cliniciens.

SERVICE SOCIAL

Recevez des informations sur-mesure adaptées à la situation que vous et votre proche vivez au quotidien avec des assistantes sociales spécialisées.

PERMANENCES JURIDIQUES* ET PSYCHIATRE

Obtenez des éclaircissements sur les aspects juridiques spécifiques à la prise en charge de votre proche avec un avocat. Apprenez à mieux connaître et aborder la maladie dont il souffre avec un psychiatre disponible pour vous écouter et vous aider.

* **Réservé aux adhérents.**

Ecoute Famille :
01 42 63 03 03

du lundi au vendredi,
de 9h à 13h et de 14h à 18h
(17h le vendredi)

**Permanences juridiques
et psychiatre**
01 53 06 30 43

Service social
01 53 06 11 43 (Île-de-France)
01 53 06 30 91 (Régions
hors Île-de-France)